

Présentation

Le nombre de candidats continue d'augmenter pour la troisième année consécutive aux concours de recrutement des personnels de direction. Pour les deux concours, le nombre de dossiers étudiés est passé de 2 381 en 2003 à 3 458 en 2006, soit une hausse de 45,2 %. Cette hausse a été de 11,3 % entre les sessions 2006 et 2005. Simultanément, la baisse du nombre de postes offerts, amorcée en 2004, se ralentit en 2006 (- 1,4 % contre - 5,4 % en 2005 et - 19,6 % en 2004). L'évolution globale du nombre d'admis est comparable (- 1,6 % en 2006) et génère ainsi un taux de réussite toujours en recul (19,9 % en 2006 au lieu de 22,5 % en 2005 et 25,6 % en 2004). Les taux de couverture s'établissent à 98,9 % pour le concours de première classe et 100 % pour le concours de deuxième classe [1].

Après une baisse importante (- 25,2 %) en 2005, le nombre de postes offerts au concours de recrutement d'IEN progresse en 2006 : 124 postes au lieu de 119 en 2005, soit une hausse de 4,2 %, en particulier dans les spécialités de l'enseignement technique. En revanche, les candidats sont moins nombreux (- 20,4 %). Comme le taux de couverture, la sélectivité du concours s'abaisse sensiblement puisqu'il y a 6,9 candidats pour un poste offert en 2006 contre 9,1 en 2005. Le nombre d'admis diminue de 2,5 % pour l'ensemble des spécialités, principalement pour celles de l'enseignement du premier degré [2].

Depuis plusieurs années, malgré une hausse ponctuelle en 2003 (+ 4,4 %), le nombre de candidats au concours de recrutement des IA-IPR ne cesse de fléchir : 290 candidats à la session 2006, soit - 5,2 %. Cette baisse doit être rapprochée de celle des admis (- 13,9 %). Par ailleurs, 81 postes étaient mis au concours (80 en 2005) ; le ratio "candidats-poste" diminue encore en 2006, 3,6 candidatures par poste contre 3,9 en 2005. Certaines disciplines sont plus sélectives : administration et vie scolaires avec 10,4 candidats pour un poste offert, économie et gestion avec 8,5 candidats. Par contre, on ne compte qu'un candidat par poste en espagnol ou en anglais. La stabilité du nombre de postes et la baisse du nombre d'admis produisent un net recul du taux de couverture : 84 % contre 98,8 % en 2005 [3].

Définitions

■ **Les emplois de direction des établissements d'enseignement ou de formation relevant de l'Éducation nationale** sont occupés par des personnels appartenant au corps des personnels de direction. Il existe deux concours : le concours de première classe (C1) et le concours de deuxième classe (C2). Les dispositions relatives au recrutement sont définies dans le décret n° 2001-1174 du 11 décembre 2001.

■ **Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN) et Inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR).** Les concours de recrutement sont organisés suivant les dispositions fixées par le décret n° 90-675 du 18 juillet 1990.

■ **Présents.** Candidats qui se sont présentés à la première épreuve des concours. Leur nombre est toujours inférieur ou égal à celui des candidats inscrits.

■ **Taux de remplissage, de couverture ou de rendement.** Rapport du nombre d'admis sur listes principales au nombre de postes, en %.

■ **Taux de réussite.** Rapport du nombre d'admis au nombre de présents, en %.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 96.04, 96.53, 97.44, 98.35, 01.10, 02.45.

Sources : Direction de l'encadrement du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Rapports de M. R.-F. Gauthier, président du jury de concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement et de formation, de M. Y. Bottin, président du jury de concours des IEN, et de M^{me} N. Ferrier, présidente du jury de concours des IA-IPR (session 2006).

[1] Concours des personnels de direction (France métropolitaine + DOM)

Concours	2004				2005				2006			
	Postes	Dossiers étudiés	Admis (1)	% admis/dossiers	Postes	Dossiers étudiés	Admis (1)	% admis/dossiers	Postes	Dossiers étudiés	Admis (1)	% admis/dossiers
C1	70	179	70	39,1	90	185	90	48,6	90	192	89	46,4
C2	670	2 713	670	24,7	610	2 923	610	20,9	600	3 266	600	18,4
Total	740	2 892	740	25,6	700	3 108	700	22,5	690	3 458	689	19,9

(1) Sur liste principale.

[2] Concours des inspecteurs de l'Éducation nationale (session 2006) (1)

Spécialités	Postes	Inscrits (2)	Admissibles (2)	Admis (3)	% admis/postes	% admis/ inscrits
Enseignement du premier degré	94	581	243	86	91,5	14,8
Information et orientation	7	30	16	7	100,0	23,3
Enseignement technique	15	160	43	16	106,7	10,0
Économie et gestion	7	69	18	7	100,0	10,1
Sciences et techniques industrielles	4	77	15	5	125,0	6,5
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées	4	14	10	4	100,0	28,6
Enseignement général	8	89	24	7	87,5	7,9
Lettres - langues vivantes	1	25	3	-	-	-
Lettres - histoire et géographie	3	31	9	3	100,0	9,7
Mathématiques - sciences physiques	4	33	12	4	100,0	12,1
Total 2006	124	860	326	116	93,5	13,5
Rappel 2005	119	1 081	351	119	100,0	11,0
Rappel 2004	159	978	342	158	99,4	16,2

(1) Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie.

(2) Les inscrits sont les candidats dont les dossiers sont examinés, les admissibles ceux dont le dossier a été retenu et qui sont autorisés à passer l'épreuve d'entretien.

(3) Sur liste principale.

[3] Concours des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (session 2006) (1)

Spécialités	Postes	Inscrits (2)	Admissibles (2)	Admis (3)	% admis/postes	% admis/ inscrits
Administration et vie scolaires	10	104	25	10	100,0	9,6
Allemand	3	5	4	2	66,7	40,0
Anglais	12	12	7	3	25,0	25,0
Arts plastiques	2	5	4	1	50,0	20,0
Économie et gestion	2	17	8	3	150,0	17,6
Éducation musicale	2	1	-	-	-	-
Éducation physique et sportive	3	11	6	4	133,3	36,4
Espagnol	6	6	6	4	66,7	66,7
Histoire et géographie	4	20	8	4	100,0	20,0
Italien	1	5	3	1	100,0	20,0
Lettres	8	24	12	8	100,0	33,3
Mathématiques	12	33	24	12	100,0	36,4
Philosophie	1	1	-	-	-	-
Sciences de la vie et de la Terre	6	8	6	5	83,3	62,5
Sciences économiques et sociales	1	1	1	1	100,0	100,0
STI - secteur industriel	4	21	10	6	150,0	28,6
STI - secteur biochimie biologie	1	3	2	1	100,0	33,3
Sciences physiques	3	17	9	3	100,0	17,6
Total 2006	81	(3) 294	135	68	84,0	23,1
Rappel 2005	80	(4) 313	146	79	98,8	25,2
Rappel 2004	83	(5) 348	167	80	96,4	23,0

(1) Champ : France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie.

(2) Les inscrits sont les candidats dont les dossiers sont examinés, les admissibles ceux dont le dossier a été retenu et qui sont autorisés à passer l'épreuve d'entretien.

(3) 290 candidats - 294 candidatures dont 4 au titre de deux spécialités. (4) 306 candidats - 313 candidatures dont 7 au titre de deux spécialités.

(5) 342 candidats - 348 candidatures dont 6 au titre de deux spécialités.